

BULLETIN DE SOUSCRIPTION (à retourner) TARIF MARCHÉ BASSE TENSION ≤ 36 kVA

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs particuliers et professionnels, alimentés en basse tension sous une puissance inférieure ou égale à 36 kVA sur le territoire de Péronne.

LEGISLATION EN VIGUEUR

Conformément à l'article 66 de la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme, fixant les orientations de la politique énergétique, ainsi rédigé :

Article 22-I – Tout consommateur final d'électricité peut, pour chacun de ses sites de consommation, librement choisir son fournisseur d'électricité.

Article 22-III – Un client éligible peut conclure un contrat d'achat d'électricité avec un producteur ou un fournisseur de son choix installé sur le territoire d'un Etat membre de la Communauté européenne ou, dans le cadre de l'exécution d'accords internationaux, sur le territoire d'un autre Etat.

Article 49 : Lorsqu'un client éligible exerce, pour un site donné tel que mentionné à l'article 22, les droits accordés au III de ce même article, ses contrats en cours au tarif réglementé concernant la fourniture d'électricité de ce site sont résiliés de plein droit.

VOTRE SITE DE CONSOMMATION

Date d'effet souhaitée : / / PS : Référence du point de livraison (Zone réservé au GRD) _/_/_/_/_/_/_/_

Adresse :

Code Postal : Localité :

COORDONNEES DU CLIENT

Mr Mme Mlle Nom & Prénom :

Adresse : Complément d'adresse :

Code Postal : Localité :

Si vous êtes un professionnel (mention obligatoire)

Raison sociale : Code NAF : N°TVA Intra : N°SIRET :

Domiciliation RCS : Capital : Nom contrat : Fonction :

Tél : Fax : Email :@.....

COORDONNEES DE FACTURATION (SI DIFFERENTE)

Mr Mme Mlle Nom & Prénom :

Adresse : Complément d'adresse :


Code Postal : Localité :


Tél : Fax : Email :@.....

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Les prix sont extraits de tarifs réglementés fixés par l'arrêté en vigueur. Ces tarifs peuvent évoluer selon décision gouvernementale. Cette offre est valable pendant la durée de validité des tarifs précisés ci-dessus. Pour connaître les tarifs en vigueur, consultez la documentation « annexe tarifaire N°1 ».

La puissance souscrite correspondra à la puissance existante sur le contrat en cours, et sera reprise sur l'offre Marché.

 *Durée du contrat* : 12 mois 24 mois 36 mois (suivant la grille tarifaire en cours)

 *Mode de paiement* : Prélèvement automatique mensuel selon échancier Montant de la mensualité souhaitée€
 Règlement par prélèvement Autre mode de règlement (TIP, Chèque, ...)

- J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'énergie électrique en offre marché, dans le cadre du contrat de fourniture d'énergie « offre Marché ».
- Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et de leur annexe.
- Conformément à l'article L121-20-2 du code de consommation : « Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats de fournitures de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de 14 jours francs ».
- Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document et avoir été informé de mon éventuel droit de rétractation.

Date et signature

Nom : Prénom :

A le/...../.....

Je souhaite que la fourniture d'électricité soit réalisée avant la fin du délai de 14 jours et renonce à vouloir exercer mon droit de rétractation